

CONSEILLER / CONSEILLÈRE EN ENVIRONNEMENT



Description

Le conseiller ou la conseillère en environnement accompagne les organisations publiques et privées dans leurs démarches de protection de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Expert(e) des questions écologiques (air, eau, déchets, sols, bruit, biodiversité, mobilité...), il ou elle analyse les projets selon une approche scientifique, technique et réglementaire. Son rôle est d'orienter les décideurs vers des solutions innovantes, réalistes et durables, tout en veillant à la cohérence des actions menées sur le territoire.

Activités principales

Analyse et expertise environnementale

- Réaliser des diagnostics : qualité de l'eau, de l'air, gestion des déchets, bruit, biodiversité, impact des aménagements
- Évaluer les risques, les impacts environnementaux et formuler des recommandations adaptées
- Suivre les réglementations en vigueur et anticiper les évolutions légales

Accompagnement des décideurs

- Conseiller les élus, ingénieurs, chefs d'entreprise ou porteurs de projet sur les solutions environnementales viables
- Proposer des réponses techniques et juridiques innovantes pour améliorer la durabilité des projets
- Vulgariser les enjeux et aider les acteurs à mieux comprendre leurs obligations

Pilotage de projets et coordination

- Recueillir l'avis des partenaires : services techniques, associations, usagers, experts
- Identifier les projets les plus cohérents et rechercher les financements nécessaires
- Coordonner les actions, rédiger rapports et bilans, suivre les programmes d'amélioration environnementale.
- Se spécialiser si besoin dans un domaine (déchets, sols, air, bruit, eau, etc.)



Compétences requises

Compétences techniques

- Connaissances solides en environnement, réglementation, écologie, gestion de projet
- Compétences scientifiques pour analyser des sites, réaliser des études, comprendre les impacts environnementaux
- Maîtrise de la gestion administrative et financière de projets

Qualités professionnelles

- Diplomatie, force de persuasion, sens du dialogue
- Grande capacité d'adaptation et aisance à travailler avec des publics variés (élus, entreprises, associations)
- Autonomie, rigueur et capacité à gérer plusieurs projets simultanément
- Curiosité et veille régulière sur les innovations environnementales et les nouvelles réglementations

Salaire

À partir de 1827 euros brut par mois.

Formation

- Master (GAED) Géographie aménagement environnement et développement, Master (AETPF) agrosciences, environnement, territoires, paysage, forêt, Master gestion de l'environnement
- Diplôme d'ingénieur dans les domaines de l'environnement, des agrosciences
- Mastère spécialisé éco-conseiller



En étant conseiller en environnement, tu participes à la réalisation de l'objectif du développement durable du numéro 15, qui vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles.

Fiche élaborée dans le cadre du projet
Skills 4 Water

